

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le neuf juin, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Mondreville, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mondreville, sous la présidence de M. Patrick CHAUSSY, Maire.

Présents : Mesdames Sabine GONCALVES, Sophie LLAVATA, Laurence TAVERNE, Isabelle NOUE, Messieurs Jean-Sébastien POITOU, Mathurin PHILIPPEAU, Eric FLON, Michel RENAUD, Arnaud TARDY.

Absente excusée : Madame Nicole FROT

Procuration : Madame Nicole FROT procuration à Monsieur Patrick CHAUSSY

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Sébastien POITOU.

Le compte-rendu de la séance précédente, n'appelant pas d'observation, est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N° D2020.06.017 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2312-1 et suivants,

Vu la délibération D2020.03.004 du 10 mars 2020 portant sur l'approbation du Compte Administratif de l'exercice 2019,

Vu la délibération D2020.03.004 décidant de l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019,

Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur CHAUSSY Patrick, maire de la commune de Mondreville,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Adopte le budget primitif de la commune qui s'équilibre comme suit

<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>		<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>		<i>TOTAL BUDGET 2020</i>	
Recettes	515 009.00	Recettes	875 019.50	Recettes	1 390 028.50
Dépenses	515 009.00	Dépenses	875 019.50	Dépenses	1 390 028.50

Délibération votée à l'unanimité.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2020

	<i>DEPENSES FONCTIONNEMENT</i>	<i>BP 2019</i>	<i>CA 2019</i>	<i>RAR 19</i>	<i>BP 2020</i>
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
60					
6042	Achat prestation service				
6061	Fournitures non-stock. (Eau, électricité...)	15 000,00	11 880.77		15 000,00
60621	Combustibles	3 500,00	4 038.73		3 500,00
60622	Carburants		0,00		
60624	Produits de traitement				
60631	Produits d'entretien	300,00	165.89		300,00
60632	Fourniture de petit équipement	500,00	628,18		700,00

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

60636	Vêtements de travail				
6064	Fournitures administratives	700,00	1 090.81		1 200,00
6068	Autres matières & fournitures	500,00	334.97		600,00
	TOTAL 60	20 500,00	18 139.35		22 300,00
61					
611	Contrat de prestations de services	49 000,00	27 055.54		40 000,00
61521	Entretien Terrain	4 000,00	645.00		1 000,00
615221	Entretien Bâtiment	24 000,00	1 251.23		25 000,00
615231	Entretien Voirie et réseaux	50 000,00	5 063.88		80 000,00
615232	Entretien réseaux	2 786,00			5 000,00
61551	Entretien matériel roulant				
61558	Entretien autres biens immobiliers	1 500,00	2 013.89		3 000,00
6156	Maintenance	5 000,00	2 732.72		4 000,00
616	Primes d'assurance	5 500,00	5 011.63		5 500,00
618	Abonnements	500,00	1 284.40		1 500,00
6182	Documentation générale et techn	100,00			100,00
	TOTAL 61	142 386,00	45 058.29		165 100,00
62					
622	Rémunérations d'interm. et honoraires	1 000,00	317.52		
623	Fêtes et cérémonies	8 000,00	5 072.91		8 000,00
626	Frais postaux et télécommunication	2 000,00	1 490.00		2 000,00
627	Frais de dossier	200,00	0,00		700,00
6281	Concours divers, cotisations	1 000,00	0.00		1 000,00
	TOTAL 62	12 200,00	7 328.84		12 200,00
63					
635	Autres impôts, taxes et vers. (Ad.impôts)	500,00	342.00		500,00
	TOTAL 63	500,00	342,00		500,00
11	TOTAL CHAPITRE 11	175 586,00	70 868.48		200 100,00
12	CHARGES DE PERSONNEL				
633	Cotisations au FNAL	0,00	464.56		500,00
	TOTAL 633	0,00	464.56		500,00
64					
6411	Rémunération du personnel titulaire	28 000,00	27 204.34		30 000,00
6413	Personnel non titulaire	2000,00	0.00		500,00
6450	Charges de SS et de prévoyance	13 000,00	14 836,42		15 000,00
6470	Autres Charges Sociales	2 000,00	548.50		1 000,00
6480	Autres Charges de Personnel	4435.24	86.00		500,00
	TOTAL 64	49 435.24	42 675.26		47 000,00
12	TOTAL CHAPITRE 12	49 435.24	43 139.82		47 500,00
14	ATTENUATIONS DE PRODUITS				

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

739221	FNGIR	17 214,00	17 214,00		17 214,00
739223	FPIC	2 000,00	2 442,00,00		2 500,00
	TOTAL 14	19 214,00	19 656,00		19 714,00
O23	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	90 000,00	0,00		150 000,00
	TOTAL 23	90 000,00	0,00		150 000,00
O42	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION				
675	Valeur comptable immobilisation cédées				
6811	Dotation amortissement	4 075,00	4 075,00		4 075,00
O42	TOTAL O42	4 075,00	4 075,00		4 075,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
6531	Indemnités	15 500,00	13 885,97		26 000,00
6533	Cotisations retraite élus	1 000,00	589,47		1 000,00
6535	Cotisation CDC-DIF ELUS		140,00		250,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		
6553	Service Incendie	5 200,00	4 921,00		5 200,00
6554	Contribution aux organismes de regroupement	44 000,00	42 772,24		54 000,00
6573	Subvention fonctionnement aux org.publics	2 000,00	123,46		1 000,00
6574	Subvention fonct personnes de droit privé	2 000,00	1 100,00		2 000,00
65888	Autres	0,00	1,58		
	TOTAL 65	69 700,00	63 533,72		89 450,00
66	CHARGES FINANCIERES				
66111	Charges d'intérêts	1 670,00	1 170,00		1 670,00
	TOTAL 66	1 670,00	1 170,00		1 670,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
6713	Secours et Dots	2 500,00	0,00		2 500,00
673	Titres annulés (exercice antérieur)	0,00			
	TOTAL 67	2 500,00	0,00		2 500,00
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	412 680,24	202 443,02		515 009,00

	RECETTES FONCTIONNEMENT	BP 2019	CA 2019	RAR 2019	BP 2020
002	Excédent antérieur reporté fonct	111 429,24	111 429,24		218 580,03
13	ATTENUATIONS DE CHARGES				
6419	Remb Rémunération Personnel	0,00	1 651,91		0,00

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

	TOTAL 13	0,00	1 651.91		0,00
776	Différence réal reprise au résultat	0,00	0.00		
	TOTAL 042	0,00	0.00		
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
70311	Concessions dans le cimetière	300,00	0.00		300,00
7032	Droit de Stationnement		1 877.64		2 000.00
706811	Redevances assainissement	4 200,00	3 125.05		4 200,00
	TOTAL 70	4 500,00	5 002.69		6 500,00
73	IMPÔTS ET TAXES				
731	Impôts locaux	159 772,00	162 773,00		90 072,00
73111	Compensation Taxe Habitation				75 088.00
73211	Attribution de compensation	50 000,00	51 017.20		52 000,00
73224	Dotation FDPTA DMTO (-5000h)		27 538.75		14 000.00
733	Taxes utilisation Service pub et domaine	700,00			
7353	Redevances des mines	2 000,00	2 900,00		2 000,00
7381	Taxes addit. Droits de mutation	13 000,00			
7388	Autres Taxes Diverses (CVAE - IFR - CCGVL)	1 000,00			
	TOTAL 73	226 472,00	224 228,95		233 160,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
7411	DGF- Dotation forfaitaire	12 000,00	12 821.00		11 335,00
74121	Dot.solidarité rurale 1ère fraction DSR	8 500,00	8 610,00		8 337,00
74127	Dot.Nationale Péréquation DNP	0,00	0,00		
742	Dotations aux élus locaux	2 500,00	3 030,00		3 030,00
744	FCTVA	1 200,00	9 831.09		4 447,00
7478	Autres Organismes (Gironville)	200,00	0.00		200,00
74832	Attribution du FDTP	20 000,00	17 442,81		15 000,00
74833	Attrib état compensation TP	0,00	0,00		
74834	Attribution état compens.exonéré TF	6 068,00	5 978,00		5 964,00
74835	Attribution état compens. exonéré TH	5 991,00	6 608,00		5 836.00
7488	Autres attributions	11 000,00	264.73		1 000,00
	TOTAL 74	67 459,00	64 045.63		55 149,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
752/99	Revenus des immeubles	1 200,00	2 745.57		779.97
757	Redevances versées concessions et fermage	1 600,00	873.67		800,00
7588/102	Produits divers de gestion courante		1.08		20.00
	TOTAL 75	2 800,00	3 620.32		1 599.97

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

76	PRODUITS FINANCIERS				
761	Produits de participations		13.86		
7688	Autres Produits de gestion courante	20.00			20,00
	TOTAL 76	20.00			20,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
773	Autres produits exceptionnels	0.00	223.20		
775	Produits des cessions d'immob	0,00	0.00		
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0.00		
	TOTAL 77	0.00	223.20		0,00
002	EXCEDENTS ANTERIEURS REPÖRTES				
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	412 680.24	430 215.80		515 009.00
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		227 772.78		0,00

	DEPENSES INVESTISSEMENTS	BP 2019	CA 2019	RAR 19	BP 2020
001	Déficit d'investissem. reporté	0,00			9 192.75
192	plus/moins-value cession d'immo	0,00	0.00		
	TOTAL O40	0,00	0.00		
1641	Emprunts auprès des Ets de crédit	8 000.00	8 000.00		8 000,00
O41	PRODUITS PATRIMONIALES				
231	Intégration études	799.92	799.92		0.00
202	Intégration études	86 189.64	86 189.64		1 200.00
	TOTAL O41	86 989,56	86989.56	0,00	1 200.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
203	Frais études	4 075.00	1 652.34		2 000.00
	TOTAL 20	4 075.00	1 652.34	0,00	2 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
212	Agencement et aménagement de terrains	0.00	2 890.08		4 626.75
2131	Bâtiments publics Salle Po	60 000,00	46 969.89		10 000,00
21311	Hôtel de ville (église)	0,00	0,00		0,00
2128	Installations de voirie	27 315.81	4 850.80		75 000.00
21534	Autres Réseaux	32 000.00	24 533.63		
21538	Amortissements				
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	4 000.00	0,00		
2152	Autres installations, materiels et outillages techniques		0,00		

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2172	Agencement et aménagement terrain	10 000,00	0,00		
2183	Materiel de bureau et info	1 800.00	4 256.46		5 000.00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	987.00		
	TOTAL 21	135 115.81	84 717.76		94 626.75
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
231	Immo corp en cours	768 000.00	10 534.20		760 000,00
	TOTAL 23	768 000.00	10 534.20	0,00	760 000,00
	TOTAL DEP INVESTISSEMENT	1 002 180.37	191 893.86		875 019.50
					875 019.50

	RECETTES INVESTISSEMENTS	BP 2019	CA 2019	RAR 2019	BP 2020
001	Excédent investissement reporté	23 115.81	23 115.81		
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION				
2157	Matériel et outil de voirie	0.00			
2158	Autres matériels et outillage	0.00			
2182	Matériels de transport	0.00			
2188	Autres immobilisation corporelles	0.00			
2803	Amort frais étude, rech, dév, ins	0.00			0.00
2804411	Public : Biens mobiliers, mat	4 075.00	4 075.00		4 075.00
	TOTAL 040	4 075.00	4 075.00		4 075.00
041	PRODUITS PATRIMONIALES				
2131	Frais d'études	0.00	86 189.064		
203	Frais d'études	86 989.56	799.92		
	TOTAL 041	86 989.56	89 989.56		0.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
10222	FCTVA	13 000.00	12 252.84		19 673.75
10223	TLE				
10226	Taxe Aménagement	0.00	1 045.66		1 078.00
1068	Excédents fonct capitalisés				9 192.75
	TOTAL 10	13 000.00	16 298.50	0,00	29 944.50
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
132	Subvention inv ratt actifs non amort	535 000.00	52 222.24		591 000.00
1336	Participations pour voirie et réseaux	0,00			
1342	Amendes de Police				
	TOTAL 13	535 000.00	52 222.24		591 000.00

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

16-1641	EMPRUNTS	250 000.00	0.00		100 000.00
O21	Virement de la section de fonctionnement	90 000.00	0,00		150 000.00
O24	Produit des Cessions d'Immobilisation	0.00	0,00		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES				
204412	Subventions d'équipement en nature				
	TOTAL 20	0,00	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
2156	Matériel Incendie				
	TOTAL 21	0,00	0.00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES	1 002 180.37	182 701.11	0.00	875 019.50
					875 019.50
	RESULTAT SECT INVESTISS	0,00	-9 192.75	0.00	0,00
				-9 192.75	
	RESULTAT GLOBAL 2020		218 580.03	218 580.03	0,00

DÉLIBÉRATION N° D2020.06.018 FIXATION DES TAUX D'IMPOSITIONS DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'impositions ;

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil, conformément à l'avis du Bureau réuni en Commission des Finances de ne pas modifier le taux des deux taxes (TFB, TFNB) ce qui correspond pour l'année 2020 à :

Taxes	Taux d'imposition 2019	Taux d'imposition 2020
D'habitation	17,43	Suppression
Foncière (bâtie)	15,53	15,53
Foncière (non bâtie)	32,32	32,32

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

Décide de fixer les taux d'impositions des taxes directes locales pour l'année 2020 de façon à prétendre à un produit attendu de 90 072.00 €. Le coefficient de variation proportionnelle serait de 1,000000. Les taux seraient les suivants :

- Taxe Foncière (bâti), taux voté à 15,53% sur une base d'imposition de 295 500 € soit 45 891 €.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Taxe Foncière (non bâti), taux voté à 32,32% sur une base d'imposition de 136 700 € soit 44 181 €.

Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Délibération votée à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N° D2020.06.19 ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES ET DE PROGRAMMATION

Suite à l'élection du Conseil Municipal le 26 mai, il a été omis de nommer 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants au Syndicat Mixte d'Études et de Programmation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

procède à l'élection des deux délégués titulaires et des deux délégués suppléants :

TITULAIRES : FLON Éric
POITOU Jean-Sébastien

SUPPLÉANTS : PHILIPPEAU Mathurin
LLAVATA Sophie

Délibération votée à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N° 2020.06.020 ENEDIS – OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal,

Vu l'article R.2333-105 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la redevance pour occupation du domaine public communal due par ENEDIS,

Considérant la population de la commune,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Décide de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum soit 212 €,

Dit que ce montant sera revalorisé automatiquement chaque année en application du dernier alinéa de l'article R.2333-105 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibération votée à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N° D2020.06.021 ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION D2020.05.11 RELATIVE AUX DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal **décide** pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

1° De procéder, dans les limites d'un montant unitaire de dix mille euros (10 000), à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévues par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L1618-2 et au a de l'article 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

2° de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

3° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

4° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

5° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire ;

6° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou en défendre la commune dans les actions intentées contre elle ; cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions ;

7° de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant unitaire de vingt mille euros (20 000) ;

8° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

9° De donner délégation générale au maire pour les marchés de travaux, fournitures et services d'un montant inférieur à 214 000 € HT passés sans formalités préalables.

Délibération votée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- ◆ L'ensemble du Conseil Municipal effectuera une visite de la Commune le jeudi 18 juin 2020 à 20h00, pour recenser les travaux à prévoir.
- ◆ Mr Michel RENAUD demande comment s'est passée la rentrée scolaire « COVID » du jeudi 04 juin 2020, (sur volontariat des parents), 8 élèves répartis sur la semaine. 3 enfants prioritaires sur 4 jours, 2 élèves de primaire le lundi et mardi et 3 élèves de maternelle le jeudi et vendredi. La mise en place s'est faite dans de bonnes conditions sanitaires. L'école se fait à CHENOU, il n'y a pas de transport, ni de garderie.
- ◆ Une demande de dérogation scolaire pour la rentrée prochaine nous a été transmise par la mairie de CHENOU, concernant un élève déjà scolarisé à l'école maternelle de MONDREVILLE et pour un deuxième qui fera sa rentrée en septembre, mais dont les parents ont déménagé de la commune. Après discussion le Conseil Municipal a décidé d'accepter ces deux enfants à la rentrée de septembre.
- ◆ Les travaux à l'intérieur de la Salle Polyvalente ont débuté, (pose de la lisse murale et crédence dans la cuisine et le bar)
- ◆ Prochaine réunion le mardi 30 juin 2020 à 19h30.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la réunion close.

La séance est levée à vingt-deux heures et quarante-cinq minutes.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Noms Prénoms	Signatures Présents	Approbation du compte-rendu du 26/05/2020	Motif du refus de signature
CHAUSSY Patrick			
POITOU Jean-Sébastien			
PHILIPPEAU Mathurin			
FROT Nicole	Absente Excusée	Procuration à Patrick CHAUSSY	
FLON Éric			
LLAVATA Sophie			
RENAUD Michel			
GONCALVES Sabine			
TARDY Arnaud			
TAVERNE Laurence			
NOUE Isabelle			